



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

## ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 198

### ***RÈGLEMENT PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE***

*Avis est donné, par la soussignée, que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, à sa session ordinaire du 11 mars 2024, a adopté par voie de sa résolution 2024-03-056 le règlement numéro 198, règlement Plan d'aménagement d'ensemble.*

*Donné à Saint-Bernard-de-Lacolle quinzième jour d'avril 2024*

*Stéphanie Leblanc*  
Stéphanie Leblanc  
Directrice générale, greffière-trésorière

